

sence. Nous avons pu nous procurer les noms des messieurs suivants : M le chanoine Leblanc, représentant Sa Grandeur Mgr Fabre, empêché par la maladie d'assister à la fête, les RR. PP. Lefebvre et Lanzon, O. M. I., M. l'abbé Bruchési, les RR. MM. Bélanger, Meunier.....

A 7 $\frac{1}{2}$ heures, les frères et sœurs, en habit religieux, sortirent des salles de l'Union catholique, dans le soubassement de l'église ; ils entrèrent dans l'église formant une procession, deux à deux, et précédés de la croix.

La contrition, l'humble invocation de l'âme pénitente doit être le prélude des actions du chrétien. Le premier chant des tertiaires fut celui du *Miserere.....Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon votre grande miséricorde.....Lavez-moi.....J'ai péché.....* ces cris de douleur et d'espoir retentissant sous les voûtes de la vaste église des Jésuites, trouvèrent un écho dans l'âme des assistants, et durent émouvoir le cœur de Jésus. Les tertiaires s'avancèrent lentement, chantant leur prière sublime ; plus de deux cents frères et trois cents sœurs prirent place dans la nef.

Les tertiaires participent à l'honneur de l'office divin, par la récitation quotidienne, mais volontaire, de l'office de la Sainte Vierge. Rien n'était donc plus propre à accroître le mérite de cette fête que la récitation de ce saint office. Matines et Laudes furent récitées. La gravité de ce chant monotone, la faveur des tertiaires, le chant isolé du *O Gloriosa* et du *Benedictus* inspiraient une véritable piété. Là, point de légèreté, point de distractions, c'est ainsi que l'âme aime à se trouver seule avec son Dieu ; c'est cette prière calme et fervente qui plaît à Dieu, et qu'il écoute avec satisfaction.

Après la récitation de l'office, le R. P. Turgeon, recteur du collège Ste Marie monta en chaire et donna la belle instruction dont nous publions le texte :

SERMON DU PÈRE TURGEON AUX TERTIAIRES.

“ Le but de cette démonstration, bien chers frères et sœurs, n'a pas besoin d'explication ; il est assez évident que ces fêtes de famille sont en l'honneur du cinquantième anniversaire sacerdotal de sa sainteté Léon XIII. Les enfants de saint François d'Assise composant la fraternité du Tiers-Ordre, à Montréal, viennent en ce jour déposer aux pieds du Pontife régnant le tribut de leur amour filial, de leur reconnaissance sincère et de leur entier dé-